

**DISCOURS DE MONSIEUR
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
A L'OCCASION DE L'ATELIER SUR LA RESTAURATION DE LA
PROCEDURE REGULIERE D'EXECUTION DES CONFERENCES ET
MISSIONS EN COTE D'IVOIRE ET A L'ETRANGER

Abidjan le 30 octobre 2007

Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;

**Mesdames et Messieurs les Responsables des Points focaux de
la Conférence Interministérielle des Calendriers et Missions;**

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

L'honneur me revient de prendre la parole au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, empêché, à l'occasion de l'atelier de ce jour, portant sur le thème « **restauration de la procédure régulière d'exécution des conférences et missions en Côte d'Ivoire et à l'étranger** ».

A cette occasion, je voudrais de prime abord, saluer et remercier le Ministre des Affaires Etrangères qui a bien voulu présider effectivement l'ouverture de cet atelier, traduisant l'intérêt que le Gouvernement accorde au thème traité.

Je voudrais également vous exprimer les cordiales salutations de Monsieur le Ministre ainsi que ses encouragements, pour cette initiative qui traduit l'engagement de l'ensemble des acteurs publics et parapublics, à prendre en compte le souci d'efficience et d'efficacité dans l'exécution des conférences et missions en Côte d'Ivoire et à l'étranger.

En effet, déjà en 2006, la rationalisation des missions apparaissait comme l'une des priorités du Gouvernement, comme en témoigne les actes administratifs pris par Monsieur le Premier Ministre et les initiatives afférentes, soutenues par les différents Départements ministériels.

La rencontre de ce jour, se situe dans la poursuite des initiatives entreprises en 2006, visant à rationaliser les conférences et missions à l'extérieur, du double point de vue de leur opportunité et de leur incidence financière.

Mieux, elle s'inscrit dans la droite ligne des objectifs du Gouvernement qui prennent en compte, entre autres, l'assainissement des finances publiques et la restauration des grands équilibres macroéconomiques.

Dans le domaine des conférences et missions, il s'agit d'éviter les déperditions, les double emplois et abus de toutes sortes, et même, de réaliser des économies budgétaires, par une gestion rationnelle des crédits alloués.

Une telle discipline s'impose, dans la mesure où nos efforts conjugués de rigueur budgétaire et financière ont permis à la Côte d'Ivoire de renouer ses relations de coopération avec la communauté financière internationale, il y a quelques mois.

Dans ce contexte favorable à l'accélération du processus de sortie de crise et à l'amorce du processus de relance de la croissance économique post crise, il est impérieux de marquer les actes quotidiens de gestion, du sceau de la transparence et de l'efficacité.

A cet effet, les Services du Ministère de l'Economie et des Finances s'attellent à rétablir un calendrier normal d'approbation et d'exécution du budget de l'Etat pour l'exercice 2008.

C'est dans la perspective de cette normalisation attendue du calendrier d'exécution du budget 2008 que je salue la pertinence du thème retenu pour cet atelier qui permet, de façon spécifique, d'examiner les conditions de retour aux procédures ordinaires de programmation et d'exécution du calendrier des conférences et missions.

Par conséquent, pour la gestion 2008, le recours aux procédures d'avances qui avait pris de l'ampleur ces dernières années est à proscrire ou à utiliser de façon exceptionnelle.

En effet, faut-il le rappeler, de par leur célérité et les procédures utilisées, les avances réduisent le contrôle exercé sur les dépenses publiques, diminuant ainsi leur efficacité.

Il va de soi que l'affectation et l'utilisation judicieuse des ressources publiques, qui est une exigence de bonne gestion en général, et surtout en période post conflit, comme c'est le cas pour notre pays, guide le nouveau le schéma que nous aurons à adopter à l'issue de cet atelier.

Il conviendra de ne pas ignorer le cadre de collaboration déjà tracé au cours de nos rencontres antérieures. A ce propos, je voudrais noter que c'est par une forte implication de l'ensemble des Départements ministériels qu'il nous sera possible de mieux maîtriser les procédures de programmation et d'exécution des conférences et missions à l'étranger.

A ce titre, je voudrais rappeler la nécessité de rendre opérationnel le cadre, notamment à travers la nomination des points focaux au sein des Départements Ministériels et des Etats Publics Nationaux.

Comme nous pouvons le constater, les attentes sont grandes pour le Gouvernement, et je ne doute pas que par la qualité des participants, les conclusions de vos travaux seront à la hauteur de nos espoirs.

Sur ces mots, je voudrais terminer mon propos en souhaitant plein succès aux travaux de l'atelier sur la restauration du calendrier normal des conférences et missions en Côte d'Ivoire et à l'extérieur.

Merci de votre aimable attention.

